

**COMMUNE DE BERSTETT ASSOCIEES**  
**EXTRAIT DU PROCES VERBAL**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers élus : 19  
Conseillers en fonction : 17  
Conseillers présents : 14  
Nombre de pouvoirs : 3  
Affiché le 28 novembre 2024

**Conseil municipal du 26 novembre 2024**

Sous la présidence du maire M. Jean-Claude LASTHAUS

Étaient présents : Mme BAUER Carine, Mme DIEMER Estelle, M. DIEMER Steve, Mme ERNE HEINTZ Valentine, M. GASS Charles, Mme GROSJEAN Michèle, M. LUX Pierre, M. MARTINI Matthieu, Mme MERCK Martine, Mme NIESS Laetitia, M. REYMUND Antoine M. URBAN Jean-Marc, Mme ZEISSLOFF Patricia  
Absents : M. BOHR Freddy qui donne pouvoir à Mme BAUER Carine, Mme KRAEMER Anne-Marie qui donne pouvoir à Mme NIESS Laetitia, M. KRENCKER Julien qui donne pouvoir à M. URBAN Jean-Marc  
Secrétaire de séance : Mme GROSJEAN Michèle

**2. OBJET : POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE VACANT – EMBAUCHE D'UN AGENT CONTRACTUEL**

Vu la délibération n°6 du 25 octobre 2022,

Vu la vacance du poste d'adjoint technique à temps complet,

Vu la candidature d'un agent non titulaire,

Il est nécessaire de décider que cet emploi permanent peut également être pourvu par un agent contractuel lorsqu'il ne peut pas l'être par un fonctionnaire, sur le fondement de l'article L332-14 du code général de la fonction publique. Dans ce cas, la rémunération se fera sur la base de l'indice brut : 432 Indice majoré : 387 du grade d'adjoint technique.

La durée de l'arrêté d'engagement est fixée à trois mois, renouvelable 1 fois sous réserve de la publication de vacance de poste.

Le conseil municipal après avoir délibéré :

**Décide** que le poste d'adjoint technique peut également être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-14 du code général de la fonction publique.

**APPROUVE À L'UNANIMITE**

Pour Copie conforme,

Le Maire,

Jean-Claude LASTHAUS



Le secrétaire de séance,

Michèle GROSJEAN

Accusé de réception en préfecture  
067-216700344-20241126-2024261102-DE  
Date de télétransmission : 28/11/2024  
Date de réception préfecture : 28/11/2024